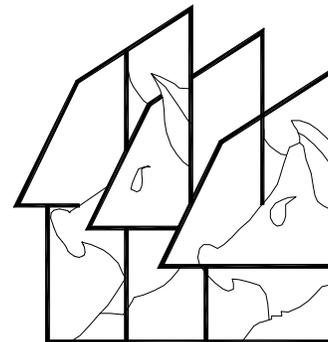


DÉBARCADÈRE POUR LES PORCS

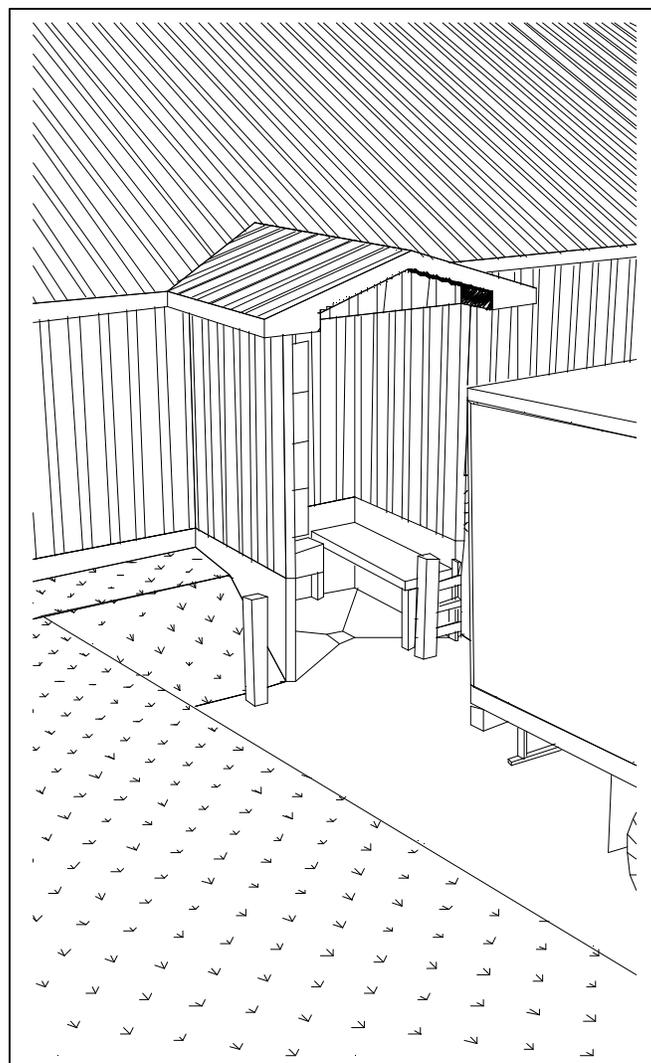
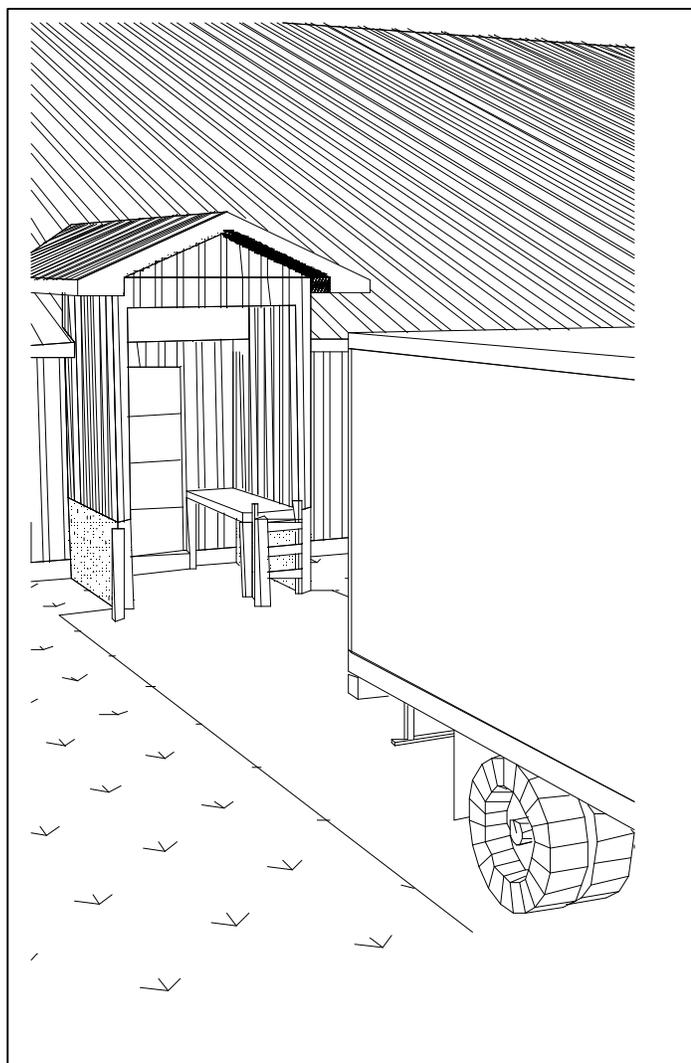


30500

99-01

INSTRUCTIONS COMPLÈTES

G. GINGRAS¹, S. GODBOUT²



¹GAÉTAN GINGRAS, ingénieur, agronome Direction de l'environnement et du développement durable

²STÉPHANE GODBOUT, ingénieur, Centre de développement du porc du Québec Inc.

DÉBARCADÈRE POUR LES PORCS

Stéphane Godbout, ingénieur
Gaétan Gingras, ingénieur et agronome

Le présent feuillet technique propose deux types de débarcadère pour faciliter l'embarquement ou le débarquement des animaux. L'un est au niveau du sol et l'autre avec une légère dépression par rapport au niveau du sol. Ils peuvent être utilisés pour une construction neuve ou ajoutés à un bâtiment existant. Le débarcadère proposé mesure 2100 mm de largeur par 1200 à 1800 mm de longueur. Les murs latéraux sont appuyés sur des murets de béton et la toiture offre une protection contre les intempéries. Des butoirs servant d'arrêt au camion sont installés à l'avant. De plus, une passerelle d'observation de 600 mm de largeur est aménagée le long du mur. L'accès à cette dernière se fait à l'aide d'une échelle. Pour faciliter l'accès aux animaux, il est recommandé d'avoir une porte sur charnière de 1050 mm de largeur, soit plus étroite que la largeur de la rampe d'embarquement du camion. Une porte à panneaux basculants vers le haut de type " porte de garage " peut également être utilisée.

Pour supporter la rampe d'embarquement du camion, un support de béton est prévu. L'angle idéal de la rampe d'embarquement varie entre 5 à 15°. Afin de respecter cet angle, il peut être nécessaire de fabriquer une rampe de béton dans l'aire d'expédition de la porcherie, cette dernière ne doit toutefois pas dépasser 20° d'inclinaison.

CONSTRUCTION

Ce débarcadère doit être érigé conformément au Code National du Bâtiment (CNB). Les fondations en béton, se composent d'une assise de 200 mm de hauteur par 400 mm de largeur, située au même niveau que celle du bâtiment et des murets latéraux de 150 mm d'épaisseur. Le béton a une résistance minimale à la compression de 25 MPa.

Un drain agricole placé un peu plus bas que l'assise et recouvert de pierre concassée, sert à évacuer l'eau d'infiltration près des fondations et à prévenir les risques de soulèvement par le gel. Un sol poreux et sec empêche la pénétration du gel. Dans certains types de sols, ce

drain doit être enrobé. Le matériau granulaire de remblai assure le passage rapide de l'eau de surface en direction du drain. La charpente est essentiellement construite en colombages de bois de 38 x 140 x 2400 mm espacés à tous les 600 mm et de lattes de clouage horizontales de 19 x 64 mm espacées à tous les 400 mm. Les colombages reposent sur une sole simple et supportent une sablière double de même dimension. Un revêtement métallique de type agricole couvre les surfaces des murs latéraux du débarcadère. Des boulons d'ancrage de 12 mm de diamètre par 450 mm de longueur sont prévus pour fixer les murs latéraux aux murets de béton. La toiture consiste en un assemblage de fermes triangulaires ayant une portée de 2100 mm (pouvant supporter les surcharges de neige et de vent), de lattes de clouage de 38 x 64 mm espacées selon les spécifications du tôle et d'un revêtement métallique. Une attention particulière doit être portée à la surcharge de neige à la noue de la toiture du débarcadère et de la porcherie.

MANUTENTION DES ANIMAUX

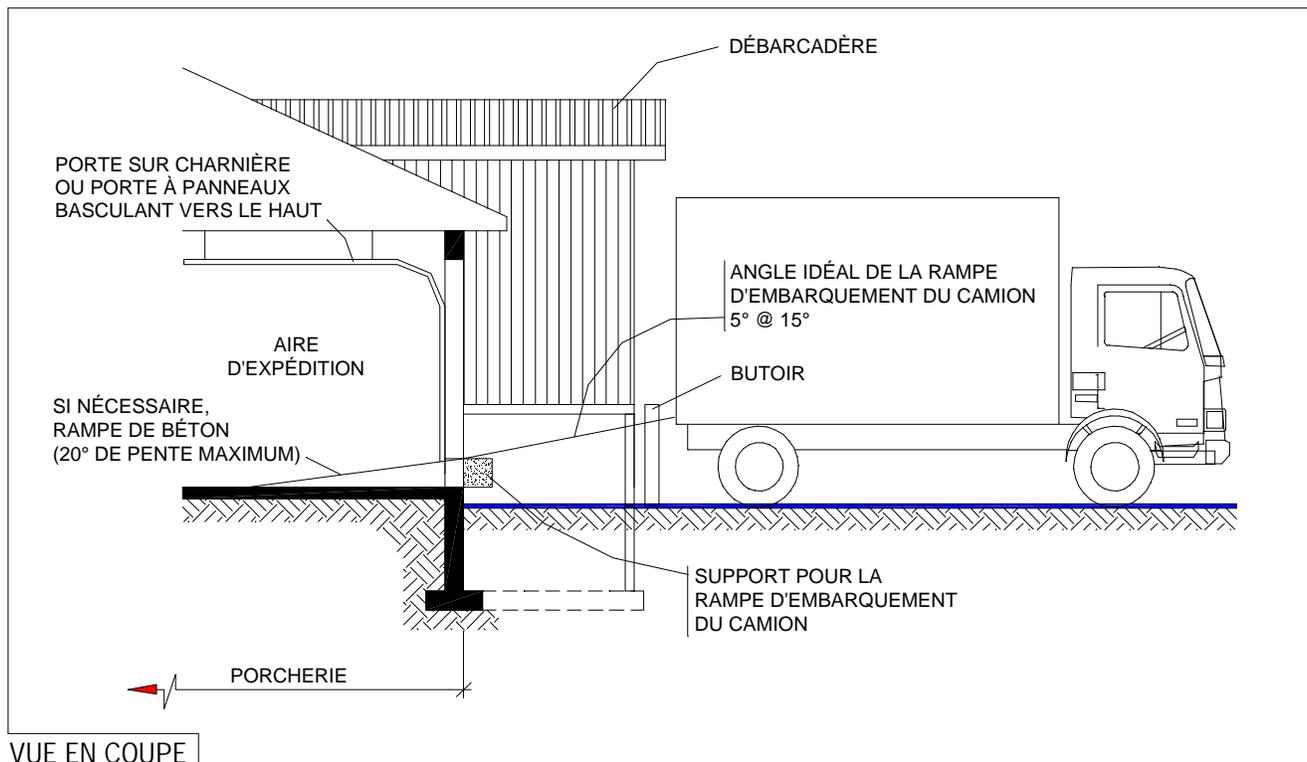
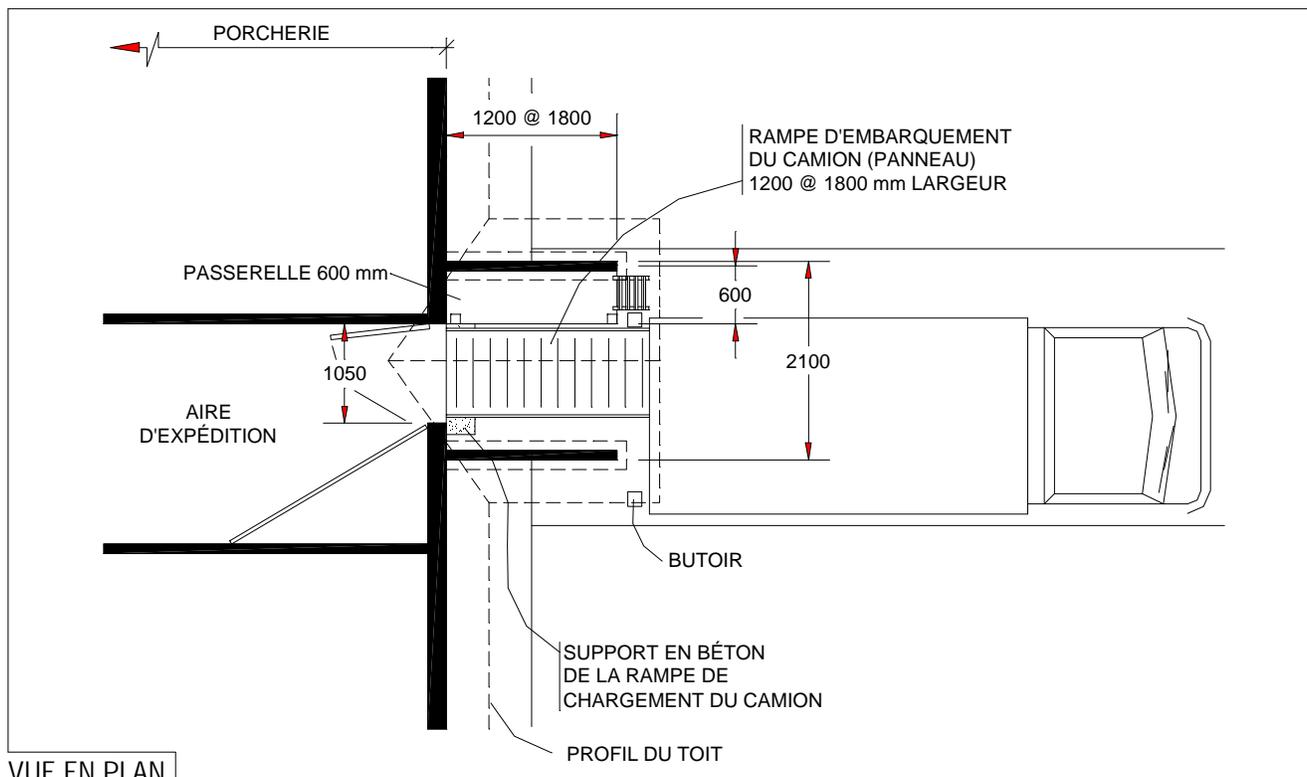
Les conditions qui permettent la manutention sécuritaire des animaux se résument en quelques points :

- Éviter les angles prononcés et si possible installer des portes sans seuil.
- S'assurer d'un éclairage adéquat dans l'aire d'expédition d'environ 180 à 200lux, soit 8,6 watts par mètre carré pour des fluorescents ou 34 watts par mètre carré pour les lampes incandescentes.
- Garder le débarcadère dégagé et facile d'accès
- Éviter que les animaux circulent en sens contraire au courant d'air.
- Disposer d'un éclairage au fond du camion pour faciliter l'embarquement.
- Les objets pointus sont à proscrire
- L'usage du bâton électrique doit être fait avec discernement

DÉBARCADÈRE AU NIVEAU DU SOL

Pour ce type de débarcadère, la toiture doit être surélevée par rapport au bâtiment existant afin de permettre au camion de reculer sans problème.

La fondation du débarcadère étant sous le niveau du gel, l'isolation de celle-ci n'est pas requise.



CADÈRE AVEC LÉGÈRE DÉPRESSION DANS LE SOL

Pour ce type de débarcadère, il est nécessaire de protéger la fondation contre le gel en installant un isolant rigide de type polystyrène 50 x 600 mm,

horizontalement sur un remblai de sable compacté. Un drain de surface devra être installé afin de recueillir les eaux de ruissellement.

